

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/12/2024 - 43939 - 2023 B 11076 - 980 408 090 - 2D TRANS France



Comptes annuels certifiés conformes par la gérante *EDP*

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise 2D TRANS France			Néant <input type="checkbox"/> *				
Adresse de l'entreprise 95 AVENUE DU PRESIDENT WILSON 93108 MONTREUIL CEDEX							
SIREN 9 8 0 4 0 8 0 9 0							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 3			Durée de l'exercice précédent* 0				
			Exercice N clos le 3 1 1 2 1 0 2 1 3				
<b>ACTIF</b>			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		010		012		
	Fonds commercial *						
	Autres *		014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
<b>Total I (5)</b>			044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	9 500	070	9 500
		Autres* (3)		072	1 387	074	1 387
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	282	086	282	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	<b>Total II</b>			096	11 170	098	11 170
	<b>Total général (I + II)</b>			110	11 170	112	11 170
<b>PASSIF</b>					Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	3 600	
	Écarts de réévaluation				124		
	Réserve légale				126		
	Réserves réglementées*				130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )				132		
	Report à nouveau				134		
	Résultat de l'exercice				136	(238)	
	Provisions réglementées				140		
<b>Total I</b>					142	3 362	
Provisions pour risques et charges					<b>Total II</b>	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*					166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 4 938 )					172	7 808
	Produits constatés d'avance					174	
<b>Total III</b>					176	7 808	
<b>Total général (I + II + III)</b>					180	11 170	
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **2D TRANS France**

Néant  \*

**A — RÉSULTAT COMPTABLE**

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

Exercice N clos le 13 1 1 1 2 1 2 1 0 1 2 1 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	12 583
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	12 583
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier : )				242	10 142
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	29
	Rémunérations du personnel*				250	2 527
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	124
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	12 821	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(238)	
Produits financiers (III) 280				294		
Charges financières (V)				294		
Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310	(238)	
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312	314	238	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 )		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quidecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350	
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648		
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	354	238	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	372		



# 2D TRANS France

Société à responsabilité limitée

Au capital de: 3.600 euros RCS de Bobigny 980408090

Siège social: 95 avenue du Président Wilson CS5003 93108 Montreuil Cedex

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 26/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six novembre à 16 heures, les associés se sont réunis au siège de la société en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires.

La séance est ouverte sous la présidence de madame MOUALI Sonia, associée et gérante ;

Sont présents à cette assemblée :

-MME MOUALI Sonia détenant 96 parts sociales

-MR IDDIR Hamid détenant 24 parts sociales

soit 120 parts sociales, total des parts sociales formant le capital social

Le président constate que l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité requise. Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est :

-Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2023

-Affectation du résultat

### PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice 2023 et donne quitus à la gérance

*Cette décision a été prise à l'unanimité des voix présentes*

### PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 soit un déficit comptable net de 238 euros en report à nouveau sur l'exercice suivant.

*Cette décision a été prise à l'unanimité des voix présentes*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé un procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante et les associés.

Fait à Montreuil, le 26/11/2024

En autant d'exemplaires que requis par la loi

MME MOUALI Sonia

MR IDDIR Hamid